

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT A LA QUESTION ÉCRITE DE MONSIEUR DIDIER SPIES, DÉPUTÉ (UDC), INTITULÉE « EFFETS DES ENGAGEMENTS DE LA POLICE POUR DIFFÉRENTES MANIFESTATIONS ? » (N°3315)

Le Gouvernement est en mesure de répondre comme suit aux questions posées :

1. Combien de policiers jurassiens ont été engagés pour l'accompagnement des rassemblements (manifestations) pour le climat et combien d'heures de travail cela a-t-il représenté ?

2017 :	aucun policier cantonal	aucun policier communal	aucune heure
2018 :	aucun policier cantonal	aucun policier communal	aucune heure
2019 :	29 policiers cantonaux	6 policiers communaux	144,5 heures

2. Combien de policiers jurassiens ont été engagés pour l'accompagnement des rassemblements (manifestations) syndicaux (1^{er} mai, etc.) et combien d'heures de travail cela a-t-il représenté ?

2017 :	aucun policier cantonal	aucun policier communal	aucune heure
2018 :	aucun policier cantonal	aucun policier communal	aucune heure
2019 :	aucun policier cantonal	aucun policier communal	aucune heure

3. Combien de policiers jurassiens ont été engagés pour l'accompagnement des rassemblements (manifestations) culturels (soutien à des minorités, etc.) et combien d'heures de travail cela a-t-il représenté ?

2017 :	11 policiers cantonaux	3 policiers communaux	112 heures
2018 :	13 policiers cantonaux	3 policiers communaux	119 heures
2019 :	65 policiers cantonaux	8 policiers communaux	177 heures

4. Combien de policiers jurassiens ont été engagés pour l'accompagnement des rassemblements (manifestations) politiques comme par exemple de l'UDC ou d'autres partis et combien d'heures de travail cela a-t-il représenté ?

2017 :	aucun policier cantonal	aucun policier communal	aucune heure
2018 :	12 policiers cantonaux	aucun policier communal	30 heures
2019 :	11 policiers cantonaux	aucun policier communal	42,5 heures

5. Combien de policiers jurassiens ont été engagés pour des interventions hors du canton sur la base du concordat réglant la coopération en matière de police en Suisse romande et combien d'heures de travail cela a-t-il représenté ?

2017 :	18 policiers cantonaux	aucun policier communal	620 heures
2018 :	14 policiers cantonaux	aucun policier communal	267 heures
2019 :	13 policiers cantonaux	aucun policier communal	244 heures

6. Combien de policiers jurassiens ont été engagés pour des interventions hors du canton du Jura et des cantons romands sur la base d'IKAPOL et combien d'heures de travail cela a-t-il représenté ?

2017 :	25 policiers cantonaux	aucun policier communal	1565 heures
2018 :	6 policiers cantonaux	aucun policier communal	617 heures
2019 :	5 policiers cantonaux	aucun policier communal	540 heures

7. Combien de policiers d'autres cantons ont été engagés par le canton du Jura pour un soutien lors de manifestations et combien d'heures de travail cela a-t-il représenté ?

2017 :	aucun policier d'un autre canton	aucune heure *
2018 :	aucun policier d'un autre canton	aucune heure *
2019 :	aucun policier d'un autre canton	aucune heure *

* hors manifestations sportives

Il ressort des chiffres qui précèdent que ce sont les appuis aux autres cantons qui constituent la part prépondérante des engagements de la Police cantonale lors de manifestations. Ces appuis sont effectués après une appréciation politique, en application des accords sécuritaires et dans le respect de la solidarité intercantonale. La République et Canton du Jura est par ailleurs indemnisée par les cantons demandeurs pour ces engagements.

Delémont, le 18 août 2020

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Certifié conforme
la Chancelière

Gladys Winkler Docourt